



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3040

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : GIVORS

objet : Aménagement de rues Longarini et Denfert-Rochereau - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Benelkadi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéremian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3040**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Givors

objet : **Aménagement de rues Longarini et Denfert-Rochereau - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Dans son plan d'aménagement et de développement durable, la Commune de Givors réaffirme ses objectifs relatifs au centre-ville, dans la continuité du projet de ville 2000-2010, afin de :

- faciliter les déplacements et renforcer les liens à l'échelle du centre élargi,
- diversifier et requalifier l'habitat du centre,
- revitaliser l'offre commerciale du centre-ville,
- améliorer le cadre de vie par la valorisation des atouts paysagers.

Sur ce mandat, les actions engagées se poursuivent plus particulièrement par le réaménagement des rues Longarini et Denfert-Rochereau.

Le projet Givors-rues Longarini et Denfert-Rochereau est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements dans le cadre de la politique : faire de l'environnement un moteur du développement - Développer la mobilité pour tous, en respectant l'environnement - Adapter l'offre des réseaux existants (routes, TC, vélos, etc.) aux besoins de mobilité de proximité (axe C13).

Par sa délibération n° 2010-1420 du 26 avril 2011, le Conseil de communauté a individualisé une autorisation de programme pour les études de la rue Denfert-Rochereau d'un montant de 100 000 €.

Par sa délibération n° 2010-1421 du 26 avril 2011, le Conseil de communauté, a individualisé une autorisation de programme pour les études de la rue Longarini d'un montant de 100 000 €.

Par sa délibération n° 2011-2480 du 17 octobre 2011, le Conseil de communauté, a individualisé une autorisation complémentaire de programme pour les travaux de voirie des rues Longarini et Denfert-Rochereau à hauteur de 1 625 000 €, portant le montant total de l'autorisation de programme individualisé à 1 825 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal.

Préalablement aux travaux de voirie, la direction de l'eau doit réaliser d'importants travaux d'eau potable et d'assainissement sur les rues Longarini et Denfert-Rochereau.

En effet, le Syndicat de la station d'épuration de Givors (SYSEG) dispose de canalisations de transport d'eaux usées sous les rues Longarini et Denfert-Rochereau. Ce Syndicat souhaite restructurer son réseau, créer un nouveau collecteur plus au nord et abandonner les ouvrages dont il dispose sous l'axe Longarini-Denfert-Rochereau dont un poste de relevage.

Les travaux du SYSEG sont prévus pour 2013. Néanmoins, en prévision de ces travaux et pour libérer l'emprise de la voie, la direction de l'eau de la Communauté urbaine doit, elle aussi, restructurer son réseau d'assainissement avant l'aménagement de surface, réalisé par la direction de la voirie.

Il s'agit :

- de créer sur la rue Denfert-Rochereau un collecteur profond qui permettra de s'affranchir du poste de relevage dit "Longarini" que le SYSEG va abandonner,
- de rénover une partie des branchements d'assainissement de la rue Longarini,
- de renouveler la canalisation d'eau potable de la rue Denfert-Rochereau en coordonnant les travaux avec ceux de l'assainissement.

La présente demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme porte donc sur :

- les travaux d'assainissement,
- les travaux d'eau potable.

Le montant complémentaire de cette autorisation de programme est de :

- 570 000 € HT, à la charge du budget annexe de l'assainissement,
- 130 000 € HT, soit 155 480 € TTC, à la charge du budget annexe des eaux ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux d'assainissement et d'eau potable des rues Longarini et Denfert-Rochereau à Givors

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, sur les opérations n° 2140 individualisée le 17 octobre 2011 pour un montant total de :

- 570 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement - opération n° 2P09O2140,
- 130 000 € HT soit 155 480 € TTC en dépenses à la charge du budget annexe des eaux - opération n° 1P09O2140.

réparti selon l'échéancier suivant :

- au budget annexe de l'assainissement : 400 000 € HT en 2012 et 170 000 € HT en 2013,
- au budget annexe des eaux : 100 000 € HT en 2012 et 30 000 € HT en 2013.

La TVA versée en sus sur l'opération est intégralement récupérée auprès du délégataire pour un montant équilibré en dépenses et en recettes de 25 480 €.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 825 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, 570 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement et 130 000 € HT en dépenses à la charge du budget annexe des eaux.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.